

Association Le Lézard
4, rue Pierre Rameil
66400 Céret

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Du vendredi 11 octobre 2019

L'an deux-mille-dix-neuf, le onze octobre à dix-neuf heures trente

les membres de l'association Le Lézard

se sont réunis dans le local de l'association, 4 rue Pierre Rameil à Céret (66400)

sur convocation régulière qui leur a été adressée par messagerie électronique par l'association.

Il est constaté, à l'examen de la feuille de présence, dûment émargée par chaque membre en entrant en séance, que 21 membres représentant 21 voix sur 140 voix constituant l'ensemble des membres, sont présents ou représentés (liste en Annexe 1).

Sont arrivées en cours d'assemblée, les personnes dont les noms suivent : Lesley Isaacs à 19h59, et Alain Benard à 20h01. Est parti avant le vote des membres du C.A. : Georges Pappacena.

Ordre du jour

- Désignation du président de séance, du scrutateur, et d'un secrétaire
- Rapport moral
- Bilan financier
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Ghislaine Givaud accueille les participants à l'assemblée et annonce l'ordre du jour. Elle demande l'aide de deux personnes pour aider Ida Giorgi au dépouillement du vote de fin d'assemblée : Camille Perette-Dat se propose pour le comptage et Madeleine Finet en tant qu'assesseur.

Puis elle explique que le Conseil d'Administration va être renouvelé à hauteur d'un tiers, énonce les noms des trois personnes qui sortent (Sylvie Truchet, Djinn Alibert et Muriel Locatelli) et les noms des deux personnes qui se présentent (Muriel Locatelli et Marie Paimpec).

Elle remercie Georges Pappacena, nouvel adhérent, pour sa candidature et lui explique pourquoi l'association ne peut accepter sa participation au C.A. cette année (statuts de l'association : inscrit il y a moins de 3 mois). Elle lui donne rendez-vous pour le vote de l'année prochaine.

Désignation du président de séance, du scrutateur, et du secrétaire

Ghislaine Givaud se propose comme président de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Madeleine Finet se propose comme scrutateur, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Marguerite Dada se propose comme secrétaire de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Rapport Moral

Ghislaine, présidente, présente le bilan moral. Il est positif.

On a une forte demande sur les ateliers de langues (anglais, français et espagnol). A ce sujet nous n'avons plus d'animateurs pour l'espagnol et essayons d'en trouver pour des ateliers pour débutants ainsi que pour des "moments de conversation" pour ceux qui parlent un peu mieux cette langue. Ghislaine indique que Roland (futur membre) et Marie Mach se sont proposés pour les ateliers débutants en espagnol.

L'atelier de chant védique a redémarré cette année. Il y a du mouvement, des ateliers s'arrêtent, de nouveaux se créent.

Objectif pour l'année : ouvrir le café plus souvent, et avoir plus de permanents pour le tenir.

Résolution

Le rapport moral de l'association est adopté avec 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Bilan Financier

Eric Schmedes, trésorier, présente le bilan.

Répartition des recettes : 54% pour les consommations, 20% pour les adhésions, 14% pour la participation aux ateliers.

L'année se termine avec un bilan positif de 2480,83 €.

On a eu moins de soutien pour le loyer cette année, et trois mois "dans le rouge" car le café était fermé l'été mais les charges devaient être payées quand même. Mais ça s'est bien passé grâce à l'aide des recettes (consommations) des soirées musicales. On a donc besoin de ces soirées pour équilibrer les comptes.

Résolution

Le bilan financier de l'association est adopté avec 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Questions diverses

- Proposition d'installer une connexion internet et d'acheter un ordinateur : de nombreuses personnes souhaitent la création d'ateliers où une connexion internet est nécessaire. Et un ordinateur mis à disposition des membres serait le bienvenu. Une étude sera effectuée sur les différents fournisseurs d'accès et l'ordinateur sera acheté d'occasion. Il pourra être le sujet de la demande de subvention qui sera présentée à la municipalité début 2020.

Cette proposition est adoptée avec 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

- Proposition de maintien du montant de la cotisation annuelle à 15€, et d'augmentation de la participation minimum aux ateliers à 2€ :

Marie, qui a fait partie de beaucoup d'associations, a été surprise par le montant peu élevé de la cotisation annuelle. Elle est plus habituée à des montants de 20€. Eric lui répond que le sujet avait été abordé l'an dernier et qu'il avait été décidé d'avoir une cotisation annuelle basse et une participation payante aux ateliers.

Madeleine indique que l'ouverture du café pour les ateliers coûte en dépenses énergétiques (lumière et chauffage), et il fonctionnerait "à perte", si les participants n'achetaient pas de boissons et participaient peu. C'est pour cela qu'il serait préférable d'augmenter cette participation (bien sûr, on peut être souples si l'adhérent a peu de moyens financiers). Delphine considère que le montant de 2€ n'est pas élevé.

Cette proposition est adoptée avec 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

- Madeleine propose de relancer en Mars 2020 les anciens membres de 2019 qui ne se sont pas réinscrits.
- On va désormais contrôler les cartes d'adhérents lors des entrées en soirées au cas où on ait des contrôles (les boissons étant réservées aux adhérents).
- Madeleine va relancer l'atelier philo une fois par mois, et plus souvent si d'autres participants se relayent (en choisissant et annonçant le sujet qu'ils veulent développer).
- Les animateurs parlent des problèmes d'assiduité aux ateliers.

Madeleine raconte son expérience malheureuse avec l'atelier Lecture. Delphine pense qu'il faut laisser un atelier s'installer, mais Madeleine préfère animer un atelier qui plaît plus.

Marie raconte son expérience du mercredi après-midi où les gens viennent (ou pas) sans s'inscrire et demandent de faire un autre "recycl'art" que celui prévu pour la journée.

Ghislaine explique les difficultés des ateliers demandés par des membres, où personne ne vient même après qu'ils aient été placés à un moment plus propice (pour ces personnes) dans le planning.

Pour information, Eric, lors du forum des associations de début septembre, a eu majoritairement des demandes d'ateliers en soirée (après 19h30).

Camille suggère qu'on confie un questionnaire à l'adhésion pour connaître les disponibilités et envies de chacun. Ghislaine répond qu'un questionnaire avait été créé auparavant, mais ce que les membres écrivent ne correspond pas à la réalité, ils ne respectent pas les réponses qu'ils ont données.

A chaque nouvelle idée d'atelier on avertit les membres à l'avance (sur le site et la lettre hebdomadaire) pour savoir s'ils sont intéressés : nous avons très peu voire pas du tout de retours. Autre exemple : la conférence qui a eu lieu quelques jours avant l'A.G., qui devait se tenir à guichet fermé car toutes les places avaient été réservées, a été victime de ce même manque d'implication, seules 34 personnes sont venues alors que 41 s'étaient inscrites : on aurait donc pu accueillir plus de monde si les absents avaient averti.

Marguerite et Colette appuient sur le fait que les gens ne devraient pas venir dans l'association en tant que consommateurs de loisirs et ne pas oublier que les animateurs et permanents ne sont pas des machines.

- Camille souhaite partager son expérience des deux cafés associatifs de Prades, qui marchent très bien. Elle pense qu'ici les membres sont trop dans la consommation de prestation de service, il faudrait les informer (création d'un écriteau) et les inciter à collaborer au soin commun à apporter au local (ranger, balayer, laver). Que les membres fassent leur vaisselle serait aussi une bonne chose mais l'agencement actuel du local ne permet pas un passage aisé vers l'évier (au fond du comptoir et malheureusement risque de fauche dans la caisse à proximité).
- Ghislaine termine les questions diverses en nous parlant de soirées découlant des Lundis Guitare. Ces soirées ne pourraient se faire au café car la salle est trop petite. Sachant que le guitariste qui viendrait n'accepte pas d'être rétribué au chapeau, elle demande si les membres seraient prêts à payer environ 7€ (en tous cas moins de 10€) pour assister au concert. 9 personnes (sur 20) votent pour.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration actuel, composé de 10 membres, devant être renouvelé à hauteur d'un tiers, les trois membres démissionnaires sont : Djinn Alibert, Muriel Locatelli, et Sylvie Truchet.

Deux candidates se (re)présentent : Muriel Locatelli, et Marie Paimpec. Leur entrée au sein du conseil d'administration est votée à bulletin secret.

La majorité des votes exprimés (non nuls) est nécessaire pour l'obtention d'une place au sein du conseil. 19 membres se sont exprimés. La majorité est donc à 10 voix.

Résultat des votes

Nom	Prénom	Vote Pour	Vote Contre	Vote Blanc	Total votants	Majorité
Locatelli	Muriel	18	1	1	20	Oui
Paimpec	Marie	18	1	1	20	oui

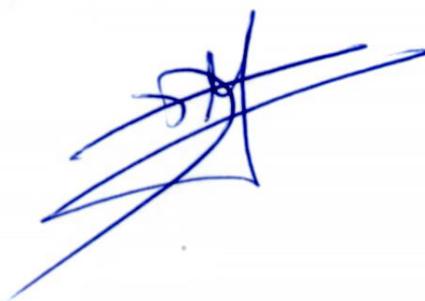
Toutes les candidates ont été élues. Le conseil d'administration est donc composé de neuf membres. Il se réunira le lundi 14 octobre pour élire le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 21h05.

La Présidente
Ghislaine Givaud

La Secrétaire
Marguerite Dada

Le Scrutateur
Madeleine Finet



ANNEXE 1

Liste des membres présents ou représentés

Alibert Djinn

Mach Marie

Benard Alain

Mahoux Nicole

Blin Catherine

Paimpec Marie

Dada Marguerite

Pairis Delphine

Finet Madeleine

Pappacena Georges

Giorgi Ida

Perette-Dat Camille

Givaud Ghislaine

Rey Colette

Isaacs Lesley

Sarasar Georges

Krasomil Jan

Schmedes Eric

Locatelli Muriel

Ybert-Marco Brigitte

Locatelli Alain